

VISAGES DE LA



ILS PRENNENT LE RISQUE DE DÉFENDRE
#avocatsendanger

LIBERTÉ



Un avocat, c'est celui qui conseille et qui défend. Lorsqu'une personne est poursuivie par les autorités judiciaires de son pays, l'avocat est là, pour défendre. Cette défense est l'essence même de la profession d'avocat.

Mais cette défense est aussi vaine qu'impossible lorsque le droit et la loi sont bafoués. Face à l'arbitraire, un avocat ne peut rien. Ainsi, lorsqu'un avocat défend une personne, il défend aussi le droit, les textes nationaux et internationaux qui protègent et qui permettent à la justice de s'exercer librement.

Ces textes ne peuvent vivre que s'ils sont défendus, portés par des individus. Ce ne sont pas des mots vides de sens, jargon juridique désincarné, ce sont des valeurs, des engagements qui tracent la frontière entre une société de droit et une société de violence.

La Commission Internationale du Barreau de Nantes, avec l'Union Internationale des Avocats (UIA) et le soutien du Conseil National des Barreaux, a décidé d'honorer ces avocats qui sont poursuivis, jugés, condamnés ou assassinés pour la seule raison qu'ils exercent leur métier. A travers leur métier, ils défendent nos libertés.

Les portraits choisis dans cette exposition et les libertés fondamentales mises en avant ne sont pas exhaustifs. Ils illustrent cependant la détermination de certains à faire de l'état de droit une réalité humaine.